Institut de Formation Continuée de la Ville de Liège
Catégorie Pédagogique - Jonfosse

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

Didactique

Code : 981017U36D2

Classe de 2SP3

Sabine Minez-Mramer, Pédagogue (sabine.minez@ulg.ac.be)

Année Académique 2014-2015

Table des matières

- Les engagements pédagogiques de l'UE08 3
- La planification annuelle de l'UE08 7
- Les règles déontologiques de l'enseignant 9
- La liste des établissements secondaires de la Ville de Liège 10
- Les consignes relatives au stage de Didactique 11
- Les consignes relatives à l'élaboration du dossier de Didactique 12
- Les indicateurs d'évaluation de l'UE08 13
- La grille d'évaluation certificative de l'UE08 14
- Le justificatif des 8 périodes d'observation pour le stage de l'UE08 15
- La fiche d'observation des leçons observées durant le stage 16
- La grille « *horaire du stage UE08 - leçons d'essai* » 17
- Le journal de bord 18
- Les consignes relatives à la préparation des séquences pédagogiques 19
- Les consignes pour trouver son/ses programme(s) de cours 20
- Le modèle de préparation écrite d'une séquence pédagogique 21
- Les critères d'évaluation de la préparation écrite 24
- La grille d'observation des séquences pédagogiques 25
- La planification des séquences pédagogiques 29
- La planification des activités réalisées en stage 31
- La lettre introductive à remettre à l'établissement de stage 33
- La convention de Didactique 34
- L'analyse de risques 37
- La grille d'évaluation du maitre de stage 38
- Le rapport de Didactique (à compléter par le MS) 40

Institut de Formation Continuée de la Ville de Liège
Catégorie pédagogique

Engagements pédagogiques UE08

Intitulé de l'UE : Certificat d'aptitudes pédagogiques : Didactique Enseignement supérieur pédagogique de type court	
Intitulé du cours : *Didactique*	
Volume horaire : 120 périodes, dont 20 périodes réalisées sur un lieu de stage : 8 périodes d'observation et 12 périodes de leçons d'essai	
Titulaire : S. Minez-Mramer - **sabine.minez@ulg.ac.be**	**UE 08**
Année d'études : 2ème année	**Code** : 981017U36D2
Groupe CAP Sabine Minez : www.facebook.com/groups/smcap/	

Capacités préalables requises (dossier pédagogique de l'UE)

- **Capacités :**
  - Construire et planifier une séquence didactique favorisant un apprentissage signifiant, attractif et efficace en se référant :
    - à une ou plusieurs méthode(s) pédagogique(s) ;
    - à des dimensions socio psychopédagogiques ;
  - Expliciter et justifier ses choix méthodologiques en référence :
    - aux textes officiels ;
    - aux théories qui les sous-tendent.
- **Titre pouvant en tenir lieu :**

L'attestation de réussite de l'unité de formation 98 10 15 U36 D2 : « *Certificat d'Aptitudes Pédagogiques : Méthodologie de l'Enseignement Secondaire* » classée dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court.

Programme du cours (dossier pédagogique de l'UE)

Dans sa discipline et pour les différents types, formes et niveaux de l'enseignement secondaire auxquels il peut avoir accès, l'étudiant sera capable, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle,

En se basant sur les documents de référence (Décret-Missions, projet éducatif, dossier pédagogique, programmes, …) et en observant les règles d'usage de la langue française :

- De construire, planifier et mettre en œuvre des séquences d'apprentissage signifiantes, attractives et efficaces relatives à sa discipline :
  - Traduire les compétences programmes ou les matières en unités d'apprentissage en cohérence avec les finalités des documents de référence ;
  - Poser un choix didactique en tenant compte des spécificités de la discipline et de son évolution ;
  - Choisir, expliciter les méthodologies en fonction de l'analyse préalable des caractéristiques du groupe-classe et des ressources socio psychopédagogiques en cohérence avec les moyens préconisés, notamment dans le projet pédagogique ;
  - Intégrer sa discipline dans la construction d'une activité interdisciplinaire ;

- Préciser les différents moments du déroulement didactique en les décrivant et en les justifiant ;
- Exploiter les ressources adéquates servant de support à l'apprentissage (en particulier les Technologies de l'Information et de la Communication adaptées à l'Enseignement – Internet, bibliographie, …) ;
- Préparer des questionnaires, des épreuves orales, écrites ou pratiques adaptées ainsi que leur grille de correction et de pondération ;
- Évaluer les apprentissages de manière formative et sommative ;
- Rédiger des documents élèves et/ou des synthèses matières soutenant l'apprentissage.

- De gérer les relations interpersonnelles et la dynamique du groupe-classe afin de créer un climat serein, favorisant l'apprentissage ;

- D'analyser des séquences d'apprentissage en mettant en évidence :
  - Les points forts
  - Les moments critiques
  - Les dysfonctionnements, du point de vue de la didactique, de la méthodologie, du relationnel et du groupe-classe ;

- De proposer des remédiations didactiques nécessaires en fonction des résultats des évaluations et des difficultés d'apprentissage ou relationnelles mises en évidence ;

- De s'autoévaluer sur la base d'une grille d'évaluation qui prend en compte les différentes compétences de l'enseignant.

Capacités terminales (dossier pédagogique de l'UE)

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable dans sa discipline et pour les différents types, formes, niveaux de l'enseignement secondaire auxquels il peut avoir accès :

- en tenant compte des programmes, des exigences des projets éducatifs et pédagogiques, du groupe-classe,
- en ayant recours à des technologies de l'information et de la communication adaptées à l'enseignement (TICE) et aux ressources matérielles et bibliographiques nécessaires,
- en respectant les règles d'usage de la langue française,

  - De préparer des activités d'apprentissage et de mettre en œuvre une ou plusieurs séquences comprenant la formulation des objectifs ou compétences, la description et la justification de la méthodologie choisie, le déroulement des activités pédagogiques, les différentes évaluations (y compris les grilles de correction et de pondération), le document élève et/ou la synthèse matière ;
  - De gérer les relations interpersonnelles et la dynamique du groupe-classe afin de créer un climat serein favorisant l'apprentissage ;
  - D'analyser une ou plusieurs activités d'apprentissage du point de vue de la didactique, de la méthodologie et du relationnel.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- De la variété et du degré d'efficacité des ressources et techniques utilisées,
- De la finesse de l'analyse,
- De la richesse de l'argumentation.

Prérequis

La maitrise orale et écrite de la langue française.

Modes d'enseignement et d'apprentissage

- UE en présentiel ➔ présence requise lors des séances
- Séances organisées selon les méthodes active et transmissive
- Évaluation formative (allo-évaluation, co-évaluation) et sommative
- Travaux et recherches individuels et en groupes
- Mise en place individuelle (ou en duo) d'une séquence pédagogique durant les séances d'enseignement-apprentissage à l'IFC
- Construction individuelle de préparations écrites
- Stage actif de 20 périodes (12 périodes leçons + 8 périodes observation) au sein d'un établissement secondaire
- Élaboration d'un dossier de stage.

Évaluation

L'évaluation concernera **premièrement** la mise en place d'une séquence pédagogique relevant de sa propre discipline durant la formation, ainsi que la préparation écrite de cette séquence. **Deuxièmement**, l'évaluation concernera le dossier de Didactique qui sera téléchargé sur la plateforme de l'IFC par chaque étudiant à la date mentionnée. Les critères d'évaluation seront explicités aux apprenants préalablement à la passation des activités évaluées **(Voir consignes et critères d'évaluation)**.

Les résultats de délibération de chaque UE (notes, seconde session) seront affichés aux valves du 2ème étage de l'IFC et mis en ligne sur le site www.ifcjonfosse.be. **Chaque apprenant est tenu de s'informer de ses résultats et des modalités d'une éventuelle seconde session via ces canaux**.

Plagiat

La découverte de plagiat à l'intérieur des travaux remis pour évaluation entrainera automatiquement le refus de ceux-ci, ou le report en seconde session.

Selon l'Université du Québec À Montréal - UQÀM (2014)[1] :

Le plagiat consiste à :

- « Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le Web. »

Matériel

- Matériel permettant la prise de notes
- Dans la mesure du possible, un ordinateur portable lors des séances de préparation des séquences
- Le matériel nécessaire pour mettre en place sa séquence, notamment le programme du cours sur lequel l'apprenant s'est basé pour créer la séquence, ainsi que la préparation écrite de celle-ci
- Les documents pédagogiques remis par le professeur.

[1] http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat (consulté 08/2014)

Gestion des absences et des arrivées tardives

La présence aux cours est requise et les horaires de début et de fin des cours doivent être respectés. Les séances auront lieu **le samedi de 8h à 13h et de 14h à 18h**, moyennant l'aménagement de pauses.
Règlement concernant les absences : pour être admis à l'évaluation, et pour qu'une unité d'enseignement soit validée, l'étudiant ne peut dépasser 20% d'absences injustifiées pour chacune des unités de formation.

Justification des absences : les motifs d'absence seront validés par les documents suivants :

- Certificat médical
- Attestation de l'employeur, d'instances judiciaires ou administratives justifiant l'absence.

Ces documents doivent être uniquement remis au secrétariat.

Contrat de vie en classe

- Les téléphones seront en mode silencieux durant les séances.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.
- Chacun des membres du groupe a le droit de s'exprimer, d'être entendu et surtout écouté, quelle que soit son opinion, pourvu que celui-ci ait attendu son tour de parole, et que cela se fasse sans agressivité, dans le respect de chacun des membres du groupe.
- Chacun des membres du groupe a la responsabilité de veiller à la propreté dans les classes et les communs.
- Les communications avec le professeur en dehors des séances de cours se réaliseront par courriel.

Bibliographie

- Altet, M., Desjardins, J., Étienne, R., Paquay, L., & Perrenoud, P. (2013). *Former des enseignants réflexifs : obstacles et résistances*: Bruxelles : De Boeck.
- Beckers, J. (2008). *Enseignants en Communauté française de Belgique : mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action*: Bruxelles : De Boeck.
- Crahay, M., & Dutrévis, M. (2010). *Psychologie des apprentissages scolaires* : Bruxelles : De Boeck.
- De Vecchi, G. (2002). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette Education.
- McKeachie, W. J., Gibbs, G., Laurillard, D., Chism, N. V. N., Menges, R., Svinicki, M., & Weinstein, C. E. (1999). *McKeachie's teaching tips: strategies, research, and theory for college and university teachers* (10 ed.): USA : Houghton Mifflin.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, E., & Perrenoud, P. (2012). *Former des enseignants professionnels : quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles: Bruxelles : De Boeck.

Disposition réglementaire spécifique aux stages

Le port de signe(s) témoignant des convictions religieuses, philosophiques ou politiques est interdit lors des stages.

Didactique UE08

Planification annuelle

Date	Objet
17/01	- Présentations personnelles (nouveaux étudiants) + relevé des présences - Distribution documents pédagogiques UE08 - Lecture et explicitation des engagements pédagogiques - Présentation de la planification annuelle - Présentation et explicitation des consignes relatives au stage de Didactique et au dossier à réaliser - Explicitation des critères d'évaluation de l'UE08 - Présentation des consignes et des critères d'évaluation des séquences pédagogiques - Présentation et explicitation de la grille d'observation à utiliser durant le stage (à revoir) - Création de la planification des séquences pédagogiques et de la présentation des activités réalisées en stage
24/01	- Présentation du travail d'observation qui sera réalisé par les observateurs lors des séquences pédagogiques et **révision de l'outil d'observation existant** ✓ Travail en groupes (une rubrique par groupe) ✓ Prévoir dans chaque groupe : un(e) secrétaire, un(e) gardien(ne) du temps, un rapporteur, un(e) « garant(e) de la cohérence entre les différentes parties ».
31/01	- **Construction d'une grille d'observation à utiliser durant le stage de Didactique** : ✓ former 4 groupes ✓ attribuer lettres (1A, B, C, D ; 2A, B, C, D ; …) ✓ regroupements lettres identiques (A, B, C, D) ; ✓ élaboration d'une grille concernant l'observation d'**une catégorie** (interactions entre élèves (A) ; interactions élèves-enseignant (B) ; interaction élèves-méthodes (C) ; interactions élèves-apprentissages (D). **Attention** : chacun des membres de chaque groupe prend des notes très précises du travail réalisé ✓ réunion des 4 groupes initiaux, mise en commun des différentes parties du travail, création d'un outil d'observation global ✓ présentation des 4 outils au groupe-classe - sélection en grand groupe d'un outil commun.
07/02	- Élaboration des séquences pédagogiques (mise en place et préparation écrite) en collaboration avec le formateur
J 12/02	- Élaboration des séquences pédagogiques (mise en place et préparation écrite) en collaboration avec le formateur
14/02	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (1) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
J 26/02	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (2) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
28/02	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (3) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
07/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (4) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
J 12/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (5) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
14/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (6) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence

J 19/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (7) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence d'observation
21/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (8) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
28/03	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (9) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
04/04	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (10) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
J 23/04	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (11) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
25/04	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (12) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
J 30/04	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (13) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
02/05	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (14) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
09/05	- **Séquence pédagogique** dispensée par les futurs enseignants (15) - **Analyse formative** réalisée en groupe à la suite de la séquence
23/05	- **Présentation des activités réalisées en stage** et échanges en grand groupe concernant les pratiques pédagogiques expérimentées
30/05	- **Présentation des activités réalisées en stage** et échanges en grand groupe concernant les pratiques pédagogiques expérimentées

Règles déontologiques concernant l'enseignant

1. Les devoirs et règles de conduite de l'enseignant

Les enseignants sont tenus à un certain nombre de règles et de devoirs propres à leur fonction. En toutes occasions, les enseignants doivent avoir le souci constant des intérêts de la Communauté et de leur réseau d'enseignement. Ils doivent accomplir personnellement et consciencieusement les charges qui leur sont imposées par les lois et les règlements.

Ceci implique notamment :

- d'exécuter ponctuellement les ordres de services et d'accomplir sa tâche avec zèle et exactitude.

- d'éviter tout ce qui pourrait compromettre l'honneur ou la dignité de la fonction.

- de s'en tenir à la correction la plus stricte dans les rapports de service ainsi que dans les rapports avec les parents d'élèves et le public.

- de ne pas pouvoir solliciter, exiger ou recevoir, directement ou par personne interposée, même en dehors de leurs fonctions mais à raison de celles-ci, des dons, cadeaux, gratifications ou avantages quelconques.

Par ailleurs, dans l'exercice de ces règles et devoirs, l'enseignant bénéficie des droits garantis par la Constitution belge, comme c'est le cas pour tout citoyen.

2. Le secret professionnel de l'enseignant

L'enseignement fait partie des professions tenues au secret professionnel.

- Les membres du personnel ne peuvent pas révéler les faits dont ils auraient eu connaissance en raison de leurs fonctions et qui auraient un caractère confidentiel.

- Les délibérations du conseil de classe, les résultats obtenus par les élèves lors des épreuves internes, des évaluations externes non certificatives ou certificatives (CEB - CE1D - CESS) relèvent du secret professionnel. L'enseignant ne peut communiquer les résultats d'un élève qu'aux parents de l'élève concerné.

- La direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a consacré une brochure au secret professionnel des enseignants. Elle est téléchargeable à l'adresse http://www.enseignement.be/publicationscarriere

Référence :

Le Ministère de la Communauté Française – AGERS. (2011). *Le petit guide du jeune enseignant*. Bruxelles (Document actuellement en révision).

Liste des établissements[2] scolaires de la Ville de Liège

Athénée Léonie de Waha : Boulevard d'Avroy, 96 - 4000 Liège

Athénée Maurice Destenay : Boulevard Saucy, 16 - 4020 Liège

École Communale de Commerce, d'Informatique et de Langues (E.C.C.S.A.) :
Rue Georges Simenon, 13 - 4020 Liège

EC² - École de commerce et de comptabilité : Rue Lairesse 101 – 4020 Liège

Académie royale des Beaux-arts de Liège : Rue des Anglais 21 – 4000 Liège

École de Beauvoir : Rue Sainte-Marguerite, 114 - 4000 Liège

École d'Horticulture : Rue de l'Espérance, 62 - 4000 Liège

École d'Armurerie : Rue Léon Mignon 2 - 4000 Liège

Institut des Techniques de l'Industrie et de l'Automobile (ICTIA) :
Quai du Condroz, 15 - 4020 Liège

École d'Hôtellerie et de Tourisme : En Hors Château, 5 - 4000 Liège

Institut de la Construction, des Arts Décoratifs et Industriels (ICADI) :
Rue de Fragnée 76 - 4000 Liège

École de Coiffure et de Bioesthétique : Rue de Pitteurs, 31 - 4020 Liège

École de Commerce et d'Informatique : Rue Hazinellle, 2 - 4000 Liège

École de promotion sociale d'Angleur : Rue Vaussale, 2 - 4031 Liège

École des Arts et Métiers : rue Agimont, 9 – 4000 Liège

Institut des Techniques Artisanales : rue de la Liberté, 27 – 4020 Liège

Institut de Technologie : Quai du Condroz, 15 – 4020 Liège

Institut des Travaux Publics : rue Pouplin, 27 – 4000 Liège

Institut des Langues Modernes : rue Hazinelle, 2 – 4000 Liège

École mixte d'enseignement secondaire spécialisé Maghin – Outremeuse :
Rue Maghin 22 – 4000 Liège

Institut Royal pour Handicapé de l'Ouïe et de la Vue (IRHOV) :
Rue Monulphe 80 – 4000 Liège

École Communale Léopold Mottet : Place Sainte-Walburge 1 – 4000 Liège

---

[2] Secondaires, secondaires spécialisés, de promotion sociale

Consignes relatives au stage de Didactique réalisé dans un établissement secondaire

Le stage de didactique comportera **20 périodes de présence sur le terrain**, c'est-à-dire au sein de l'établissement scolaire : **8 périodes d'observation** et **12 périodes de « leçons d'essai »**.

Chacune de ces périodes doit être attestée (signée) par le MS sur le « ***justificatif des 8 périodes d'observation*** » pour les observations, et sur « ***l'horaire concernant le stage de didactique – leçons d'essai*** » pour les leçons d'essai

Pour les personnes qui enseignent déjà, les **20 périodes** de stage en didactique seront effectuées **en dehors de leurs classes**.
Il vous est demandé de prendre contact avec un ou plusieurs établissement(s) secondaire(s) et d'expliciter à la direction de l'établissement et aux professeurs concernés en quoi consiste votre stage. À ce stade, vous remettrez la **lettre introductive** qui se trouve en annexe. Lors de la première prise de contact avec l'établissement de stage, il faudra veiller à vous présenter à la direction.

Le stage de didactique (observations et leçons d'essai) sera réalisé **entre le 19/01 et le 22/05**

7 jours au moins avant de débuter les leçons d'essai, le document « ***horaire concernant le stage de didactique*** » sera **envoyé** par courriel à S. Minez, ainsi que **les deux premières préparations de leçons**. Celles-ci seront également **présentées au maître de stage au minimum une semaine avant la date de la première séquence.**

Concernant l'encadrement de votre stage, il s'agira de demander à un enseignant de cet/ces établissement(s) d'être votre maître de stage, c'est-à-dire la personne de référence qui complètera votre convention de stage et qui suivra le déroulement de celui-ci.

Concernant **la visite médicale**, si l'analyse de risques (voir document en annexe) - devant être complétée par l'école de stage avant de débuter sur le terrain - se révèle positive, une visite médicale sera assurée par le SPMT (Quai Orban 32-34 à 4020 Liège). C'est **Madame Stoffels et Monsieur Degaye** (direction) qui **coordonnent ces visites**, les apprenants ne doivent pas prendre rendez-vous individuellement.
➔ Il faudra remettre au secrétariat de l'IFC une copie du document « *analyse de risques* » (voir annexe) complété par l'établissement de stage. Ces documents seront ensuite transmis à la direction qui se chargera de prendre les rendez-vous et de les communiquer au secrétariat.

L'UE08 **Didactique** (cours + stage) est assimilée à des activités de stage et **ne donne pas lieu à une 2ème session.** En cas d'échec (pour le cours et/ou pour le stage), l'UE sera donc à recommencer entièrement

Consignes relatives à l'élaboration du dossier de Didactique

Pour l'IFC Jonfosse

Il est indispensable de remette au secrétariat, à l'attention de Madame Anne-Pascale Debogorsky, avant de débuter le stage :

- ✓ Une copie[3] signée par chacune des parties de la convention de stage (voir en annexe) ;
- ✓ L'analyse de risques complétée (voir annexe) ;
- ✓ Le formulaire d'évaluation de santé, si celle-ci a du être réalisée.

Pour le pédagogue (S. Minez), le dossier de Didactique doit contenir

- **Première partie pour les 8 périodes d'observation :**

- ✓ Le « *justificatif des 8 périodes d'observation* » complété et signé par le maître de stage ;
- ✓ Les grilles d'observations complétées pour deux séquences observées.

- **Deuxième partie pour les 12 périodes de leçons d'essai :**

- ✓ La convention de didactique signée (voir en annexe) ;
- ✓ L'analyse de risques complétée et, si une visite médicale s'avère nécessaire, une photocopie du rapport (voir en annexe) ;
- ✓ Votre horaire pour les 12 périodes, signé pour chacune des périodes par le MS ;
- ✓ Au moins 4 préparations de leçons, selon le modèle ci-joint ;
- ✓ Un journal de bord complété **pour chaque préparation** ;
- ✓ Les « *grilles d'évaluation formative du maître de didactique* » complétées par le maître de stage, si possible pour chacune des séquences dispensées (voir en annexe) ;
- ✓ Le/les rapport(s) de didactique formatif(s) complété(s) à la fin du stage par le/les maître(s) de stage (1 par MS - voir annexe).

Le dossier de didactique doit vous accompagner durant toutes vos prestations de stage. Veillez à **conserver une copie de tous les documents** qui seront rendus**.** Le **dossier de Didactique complet** sera **téléchargé sur la plateforme au plus tard le 23/05** (en **un seul document** au format PDF). Aucune évaluation du dossier ne sera réalisée si tous les documents ne sont pas remis à la date indiquée.

[3] Veillez à conserver les originaux de tous vos documents

Indicateurs d'évaluation de l'UE08

1. L'évaluation de la maitrise des règles d'usage de la langue française

2. L'évaluation de la séquence pédagogique dispensée au groupe classe

- Séquence évaluée au moyen de la grille d'observation ci-jointe.
- Pertinence de l'analyse réflexive réalisée à l'aide de l'outil SWOT (Balamuralikrishna & Dugger, 1995).

3. L'évaluation du dossier de Didactique :

- Préparations écrites évaluées au moyen de la grille d'évaluation ci-jointe.

R : *Tous les documents remis aux étudiants par le stagiaire seront joints à la suite de chacune des préparations concernées.*

- Les documents demandés sont présents dans le dossier et entièrement complétés.
- Les analyses de séquences pédagogiques sont argumentées (journal de bord).

/120 Pts

Grille d'évaluation certificative de l'unité de formation :

U.F.8 : DIDACTIQUE

Nom de l'étudiant :..... Classe : ..... Date : .....

La maîtrise de la langue française est nécessaire à l'atteinte des capacités terminales.

Respecter les règles d'usage de la langue française	**A**	**NA**

Pour atteindre le seuil de réussite, dans sa discipline et pour les différents types, formes, niveaux de l'enseignement secondaire auxquels l'étudiant a accès :

- en tenant compte des programmes, des exigences des projets éducatif et pédagogique, du groupe classe,
- en ayant recours à des technologies de l'information et de la communication adaptées à l'enseignement (TICE) et aux ressources matérielles et bibliographiques nécessaires,

l'étudiant prouvera qu'il a acquis les capacités terminales suivantes :

1. Préparer des activités d'apprentissage et mettre en œuvre une ou plusieurs séquences comprenant la formulation des objectifs ou compétences, la description et la justification de la méthodologie choisie, le déroulement des activités pédagogiques, les différentes évaluations (y compris les grilles de correction et de pondération), le document-élève et/ou la synthèse matière.	**A**	**NA**
Degrés de maîtrise : - variété des ressources et des techniques utilisées - degré d'efficacité des ressources et techniques		
2. Gérer les relations interpersonnelles et la dynamique du groupe-classe afin de créer un climat serein favorisant l'apprentissage.	**A**	**NA**
Degrés de maîtrise : - variété des ressources et des techniques utilisées - degré d'efficacité des ressources et techniques		
3. Analyser une ou plusieurs activités d'apprentissage du point de vue de la didactique, de la méthodologie et du relationnel.	**A**	**NA**
Degrés de maîtrise : - variété des ressources et des techniques utilisées - degré d'efficacité des ressources et techniques utilisées - finesse de l'analyse - richesse de l'argumentation		

Toutes les capacités sont acquises : **Réussite de l'U.F. : .....%**

Au moins une non-acquisition est constatée : **Refus**

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

SIGNATURE DU PROFESSEUR RESPONSABLE

Justificatif des 8 périodes d'observation pour le stage de Didactique

Établissement et adresse	Classe	Nombre de périodes	Date	Intitulé du cours	Nom du maître de stage	Date et signature du maître de stage

TOTAL périodes observées :

Fiche d'observation des séquences observées durant le stage de Didactique[4]

Pour deux leçons observées durant le stage, complétez cette grille minutieusement avec un intervalle de 2 minutes en fixant votre attention sur un(e) étudiant(e) en particulier, ainsi que sur l'enseignant.

Nom et prénom du stagiaire (vous) : .....
Nom de l'établissement : .....
Intitulé du cours observé : .....
Objet de la leçon : .....
Durée de la leçon : .....
Nombre d'étudiants présents : .....
Classe : .....

Temps	Actions enseignant(e)	Actions étudiant(e)	Ressources/matériels
2'			
4'			
6'			

……

Quels éléments pouvez-vous mettre en évidence suite à la synthèse des données d'observation récoltées ?

[4] Inspiré de A.Daele (2012)

Horaire stage UE08 – leçons d'essai

Noms, adresses et N° de téléphone de chaque établissement :

*1. .....

*2. .....

Direction 1 : .....

Direction 2 : .....

Maître(s) de stage :

1. ..... Tél : .....

2. ..... Tél : .....

....

Stagiaire :

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

*1 *2	Jours / mois (chronologique)	Horaire précis de	à	Local	Titre de la séquence	Classe	Cumul des périodes	Nom, date et signature du maitre de stage

Le Journal de bord (pour chaque séquence dispensée)

Date de la séquence : .....

Sujet de la séquence : .....

.....

Éléments qui ont favorisé la bonne mise en place de cette séquence sur le terrain :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Eléments qui pourraient/devraient être modifiés et propositions d'améliorations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Commentaires formatifs formulés par le maître de stage :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Préparation et mise en place d'une séquence pédagogique destinée à des étudiants de l'enseignement secondaire [5]

À partir du feedback formatif que vous avez reçu oralement suite à la présentation d'une séquence lors de l'UE05 :

- Il vous est demandé de préparer une nouvelle séquence que vous pourriez dispenser à des étudiants de l'enseignement secondaire.

- L'objet de cette séquence devra correspondre aux contenus de cours que vous serez amené à dispenser. Pour ce faire, vous vous baserez sur les programmes de cours qui sont propres à votre discipline.

- Cette activité sera présentée individuellement ou en duo (voir planification annuelle) lors des séances à l'IFC.

- La **durée de la séquence** sera de **2 périodes** (entre 100' et 120'), celle-ci sera complétée par **45-60 minutes** d'**analyse** en groupe, à partir de la grille d'observation revue par les membres du groupe.

- La séquence sera obligatoirement **construite selon une méthodologie active**.

- **Des supports seront prévus :** support papier pour les « étudiants », support(s) visuel(s) pour présenter (Diaporama, documents audio et/ou vidéo, matériels divers, …) de manière à rendre votre séquence plus attractive.

- **L'évaluation de la compréhension des étudiants** via le moyen qui vous semble le plus opportun (pas toujours nécessaire de mettre en place un « test » au sens strict du terme) sera également organisée.

- **L'organisation et la préparation du matériel** nécessaire à cette séquence seront prises en charge entièrement par chaque présentateur, préalablement à la date prévue.

R : Durant chacune des séquences, certains membres du groupe évalueront celles-ci de manière formative à l'aide de la grille d'observation revue.

[5] Durant les séances à l'IFC.

Trouver les programmes de cours/dossiers pédagogiques[6]

Pour tous les PO : auprès du chef d'établissement de l'école concernée, ou alors via les liens suivants :

Pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Auprès de **l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles** :

Direction des Affaires règlementaires et pédagogiques
Boulevard du jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/690.81.13.
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Pour l'enseignement officiel subventionné (écoles communales et provinciales)

- Auprès de la commune ou de la province en question ;
- Pour **l'enseignement fondamental** :
  Auprès du CECP[7] : Avenue des Gaulois, 32 - 1040 Bruxelles. Tél: 02/736.39.74
  enseignement@cecp.be - www.cecp.be
- Pour **l'enseignement secondaire** :
  Auprès du CPEONS[8] : Rue des Minimes, 87-89 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/504.09.10
  cpeons@brunette.brucity.be - www.cpeons.be.

Pour l'enseignement libre confessionnel subventionné

- Après du PO ;
- Auprès du SEGEC[9] : Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles. Tél.: 02 256 71 41
  fesec@segec.be - www.enseignement.catholique.be
- Pour **l'enseignement fondamental :**
  Auprès de la FedeFoC[10] : www.enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=24
- Pour **l'enseignement secondaire** :
  Auprès de la FeSEC[11] : http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=25

Pour l'enseignement libre non confessionnel subventionné

- Auprès du PO ;
- Pour **l'enseignement fondamental :**
  Auprès de la FELSI[12] : Avenue Jupiter, 180 - 1190 Bruxelles. Tél: 02/527.37.92
  secretariat@felsi.eu - www.felsi.eu

---

[6] Informations émanant du site http://www.enseignement.be (consulté le 19/09/2014)
[7] Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces
[8] Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné
[9] Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
[10] Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique
[11] Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique
[12] Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants

Préparation écrite d'une séquence pédagogique (modèle)

Nom et prénom du stagiaire : .....

Date de la séquence : .....

Sujet de la séquence précédente : .....

École de stage : .....

Classe et option :.....

Intitulé du cours/UE dispensé :.....

Nombre d'élèves prévu :.....

Matériel prévu : .....

.....

.....

Prérequis à l'installation de la séquence :.....

.....

.....

Objectif général de la séquence : .....

.....

.....

Bibliographie : .....

.....

.....

.....

	Objectifs	Compétences/Capacités sollicitées	Activités mises en place	Méthodes	Temps	Matériels
Accueil du groupe						
Introduction de la thématique						
Corps de la séquence						
Synthèse/évaluation						
Conclusion						

Explicitation des différentes sections de la grille

Objectifs : raisons qui justifient la mise en place de chacune des activités. Dans quel but, et pour arriver à quel résultat, mettez-vous cette activité en place ?

Compétences/capacités sollicitées : si vous mettez en place une activité, c'est pour entraîner les compétences/capacités qui figurent au programme du cours. Il faut toujours partir des compétences/capacités à acquérir avant d'imaginer et de créer l'activité qui va être mise en place. Pour ce point, il faut vous référer au programme du cours/UE à dispenser.

Activités mises en place : concrètement, quelle activité, quel exercice, quel contenu, allez-vous mettre en place au sein de la classe avec les étudiants ?

Méthodes : quel moyen didactique, pédagogique, matériel, allez-vous utiliser pour que votre activité soit cohérente et efficace.

Temps : il s'agit de prévoir un certain laps de temps pour chacune des activités et phases de la leçon.

Matériel : de quels matériels aurez-vous besoin pour chaque phase de votre leçon.

Accueil du groupe : c'est le moment où vous prenez la parole face à votre classe pour débuter la leçon, le moment où vous rassemblez l'attention du groupe.

Introduction de la thématique : c'est à ce moment que vous introduisez le sujet du jour, que vous suscitez la curiosité du groupe.

Corps de la séquence : c'est la partie majeure de la leçon en termes de temps. Celle-ci comprend l'ensemble des activités d'apprentissage que vous allez mettre en place avec les étudiants.

Synthèse/évaluation : ce moment va servir à synthétiser ce qui a été abordé ce jour. Il s'agira parfois de terminer par une évaluation formative dans le but de repérer ce qui est acquis et ce qui doit être revu.

Conclusion : il s'agit à présent de mettre fin à la séquence, en donnant par exemple des consignes ou des tâches à réaliser pour la séquence suivante. Il s'agit également d'informer sur la thématique de la prochaine rencontre.

Préparation écrite d'une séquence pédagogique - indicateurs d'évaluation	
Les objectifs de la séquence sont clairement formulés	
Les prérequis nécessaires à l'installation de la séquence sont précisément formulés	
La répartition des différentes parties de la séquence est équilibrée	
L'introduction à la leçon est motivante	
L'introduction à la leçon est concrète	
La méthodologie est explicitée pour chaque étape de la séquence	
Les élèves sont rendus actifs	
Les activités prévues sont décrites précisément	
Les consignes à donner aux élèves sont explicites	
Un/des moment(s) de synthèse est/sont prévu(s)	
Les questions des élèves sont anticipées	
L'évaluation de la compréhension des élèves est prévue	
Pour ce faire, des critères précis sont formulés	
Le matériel nécessaire est mentionné pour chaque étape de la séquence	
Les documents-élèves sont organisés de manière claire	

Analyse réflexive de la séquence pédagogique via l'outil SWOT - Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (Balamuralikrishna & Dugger, 1995)

À partir de l'outil proposé, il vous est demandé d'analyser votre pratique d'enseignant lors de la séquence présentée au groupe-classe.

Forces (internes)	Faiblesses (internes)
Opportunités ou occasions (externes)	**Menaces (externes)**

Grille d'observation de la pratique professionnelle des étudiants dans le cadre de la formation menant au CAP		
Légende : I : Insuffisant ; F : Faible ; S : satisfaisant ; B : Bien ; TB : Très bien ; E : Excellent		
Les attitudes relationnelles		
Le temps de parole est réparti de façon équitable entre les étudiants	**Commentaires :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les interventions des étudiants sont écoutées par le professeur	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les interventions des étudiants sont valorisées par le professeur	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le regard du professeur balaie l'ensemble du groupe	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La collaboration entre étudiants est suscitée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les compétences pédagogiques et didactiques		
1. Fixer et gérer le cadre (l'ordre)[13]		
Les objectifs sont énoncés en début de séance	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le découpage de la leçon en différentes séquences est pertinent	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
L'équipement vestimentaire du professeur est approprié à la leçon	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les consignes de sécurité sont explicitées	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET

[13] Catégories émanant du « modèle hiérarchisé des préoccupations des enseignants » (Durand, 1996)

Le respect des consignes de sécurité est vérifié	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La séquence suivante est introduite	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
2. Susciter la participation[14]		
Un rappel de la séance précédente est effectué	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
L'attention des élèves est sollicitée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
L'attention des élèves est maintenue durant toute la séquence	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le langage utilisé par le professeur est intelligible	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La participation de chacun est sollicitée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La langue française est utilisée de manière correcte et soignée par le professeur	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
L'intensité de la voix du professeur est adaptée à l'auditoire	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
3. Permettre un travail de qualité[15]		
Le travail de chacun des étudiants est observé	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La méthodologie mise en place est appropriée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET

[14] Ibid., page précédente
[15] Ibid.

Les questions sont clairement formulées	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les consignes sont clairement énoncées	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le matériel utilisé est approprié	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les étudiants sont rendus actifs	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
4. Favoriser les apprentissages[16]		
Le langage spécifique au domaine abordé est utilisé par le professeur	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les questions des élèves sont exploitées	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Les sources documentaires utilisées sont pertinentes	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le discours est reformulé en fonction des besoins des étudiants	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La compréhension des étudiants est vérifiée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
L'utilité des apprentissages est démontrée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Une synthèse est réalisée en fin de séquence	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET

[16] Ibid., page précédente

Le respect du règlement de l'école		
La séance débute à l'heure	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
Le respect du matériel est vérifié	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET
La durée de la séance est respectée	**C :**	I F S B TB E SANS OBJET

Planification des séquences pédagogiques UE08

14/02 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
26/02 **18H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
28/02 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
07/03 **14h15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
12/03 **18H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
14/03 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
19/03 **18H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
21/03 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
28/03 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
04/04 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :

23/04 **18h15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
25/04 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
30/04 **18H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
02/05 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :
09/05 **14H15**	**Observateurs**: 1. 2. 3. 4.	**Présentateur** :

Planification des présentations d'activités réalisées en stage

S 23/05	NOMS
14h15	
pause 15'	
S 30/05	**NOMS**
pause 15'	

R : En fonction du nombre d'étudiants, nous adapterons la durée des présentations individuelles de manière à ce que chacun puisse disposer d'un temps de présentation suffisant.

Annexes

- ✓ **La lettre introductive concernant le stage de l'UE08**
- ✓ **Le document « convention de didactique »**
- ✓ **Le document « analyse de risques »**
- ✓ **La grille d'évaluation du maitre de stage**
- ✓ **Le rapport d'évaluation du maitre de stage**

INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/223.67.17 ou 04/221.34.70 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : http://www.ifcjonfosse.be

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Professeur,

Nous sollicitons votre précieux concours pour la formation des étudiants des cours du CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES (CAP) pour les enseignants.

Le programme commun à tous les réseaux d'enseignement stipule que les étudiants du CAP, candidats enseignants, doivent effectuer des activités de didactique (20 périodes) dans les classes de l'enseignement secondaire, technique, professionnel ou artistique.

Dans un premier temps, la didactique comportera des heures d'observation de l'activité d'enseignant (8 périodes). Par la suite, l'étudiant stagiaire donnera des leçons d'essai (12 périodes) en fonction des sujets proposés par son "maître de stage" et sous sa supervision. Vous trouverez en annexe le programme des activités de didactique.

Nous vous demandons d'accepter un étudiant en formation suivant un horaire respectant la convention de didactique.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Direction,

ANNEXES : 1 - Hôtellerie : Hors-Château 5-13 - 4000 LIEGE, tél. : 04/223.22.25

INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/223.67.17 ou 04/221.34.70 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : http://www.ifcjonfosse.be

Convention de didactique
CAP

Entre :

- **l'établissement scolaire**
  Dénomination et adresse : ……
  ……
  ……
  Représenté par : ……

- **l'Institut de Formation continuée (IFC), rue Jonfosse 80 à 4000 Liège – tél : 04/221-34-70, représenté par :**
  Nom et adresse du professeur de pédagogie : ……..
  ……..

- **et l'Etudiant :** ……..
  dénommé stagiaire.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1
L'établissement scolaire mentionné ci-dessus accepte de prendre en stage l'étudiant(e) précité(e).

Article 2
- Les observations s'effectueront pendant la période du …….. au ……. à raison de …….. périodes (50').
- Les leçons d'essai ou les activités de didactique s'effectueront pendant la période du …….. au ……. à raison de …….. périodes (50').

Article 3
- Les maîtres de stage seront les suivants (nom, adresse et téléphone) :
  ……
  ……
- Le (la) délégué(e) de la direction de l'IFC sera (nom, fonction, adresse et téléphone) :
  ……
  ……
- Le professeur de pédagogie, responsable de la didactique, de l'IFC sera :
  ……...

Article 4

L'étudiant(e) candidat(e) stagiaire s'engage à contacter la direction de l'établissement avant toute démarche auprès d'un professeur concernant une demande de stage de didactique.

Article 5
L'étudiant(e) stagiaire s'engage à accomplir de son mieux les tâches qui lui seront confiées, dans le respect des consignes et conditions imposées par le service de direction et les responsables du stage.

Article 6
En ce qui concerne la situation juridique des stagiaires, ceux-ci continuent à relever de l'Institut de Formation continuée où ils sont étudiants. Il n'existe entre eux et l'établissement qui les accepte en stage aucun engagement de louage de services. Cette situation entraîne les conséquences suivantes :

(a) l'élève stagiaire ne sera pas rémunéré(e) et de ce fait ne sera pas assujetti(e) à la législation de la sécurité sociale ; aucune cotisation ne peut donc être mise à charge de l'établissement qui accueille le/la stagiaire ;
(b) l'élève stagiaire bénéficiera, en cas d'accident corporel survenu sur le lieu du stage ou au cours du trajet pour s'y rendre ou pour en revenir, des mêmes garanties que s'il s'agissait d'un accident survenu à l'Institut de Formation continuée ou au cours du trajet domicile-école, aller et retour, telles qu'elles sont prévues par la police d'assurance des écoles de la Ville de Liège ;
(c) la responsabilité civile de l'élève stagiaire est couverte par la police d'assurance des écoles de la Ville de Liège.

Article 7
Les préparations des leçons ou d'activités diverses seront présentées au maître de stage une semaine avant le déroulement de l'activité.
Les préparations seront également remises au professeur de pédagogie de l'Institut de Formation continuée.

Article 8
Le(la) maître(sse) d'application s'engage à remplir la grille d'évaluation pour les séances d'activité didactique.

Article 9
Le professeur de psychopédagogie chargé de la didactique s'engage :

- à suivre l'évolution du stage avec le(s) "maître(s) d'application" et l'étudiant ;
- à effectuer, sur l'ensemble des heures prestées, au moins une visite au cours de laquelle il s'informera du déroulement du stage (vécu, compétences, difficultés) ;
- à concrétiser ses visites par une appréciation portée à la connaissance de l'étudiant.

Article 10
Une semaine avant le début des activités d'essai, l'étudiant devra remettre au professeur de pédagogie de l'IFC l'horaire détaillé de ses prestations.

Article 11
L'étudiant stagiaire s'engage à assurer les leçons et activités didactiques qui lui sont confiées, mais également les activités connexes qui incombent aux professeurs : prise en charge des élèves lors des déplacements de la cour de récréation vers la classe, préparation du matériel didactique avant le cours, correction des travaux (soumise à l'approbation du titulaire).

Article 12
Chaque étudiant stagiaire accepte de se conformer aux dispositions du règlement d'ordre intérieur de l'établissement qui les accueille.
Le port de tous les signes spécifiques et l'expression de convictions religieuses, philosophiques ou politiques sont interdits lors des activités dans l'école.
En cas de mauvaise volonté, d'inconduite, de violation délibérée du règlement, d'absence injustifiée, l'établissement où se déroule le stage pourra mettre fin à la présente convention. Il en informera par écrit la Direction de l'Institut de Formation continuée.

Article 13
Durant l'exécution de la présente convention, l'étudiant(e) est sous l'autorité des deux établissements qui ont signé la convention.
S'il y a lieu, le professeur de didactique s'engage à mettre tout en œuvre pour trouver une solution aux problèmes posés.

Article 14
Les évaluations sont réalisées par le(s) « maître(s) d'application » et le professeur de pédagogie.
Entrent en compte pour la note d'évaluation :
- les évaluations des leçons ou des activités diverses réalisées par l'étudiant,
- l'évaluation des préparations,
- le dossier de didactique.

Fait en 3 exemplaires[1] à Liège le …….. .

Signatures :

Pour l'établissement scolaire qui accueille le stagiaire,

Pour l'Institut de Formation continuée,

Signature de l'Etudiant,

[1] 1 exemplaire pour le maître de stage, 1 exemplaire pour l'Institut de Formation continuée (via le professeur de pédagogie) et 1 exemplaire pour l'étudiant.

Nom, Prénom et n° de téléphone : ……
N° registre national : ……
N° carte SIS : ……

ANALYSE DE RISQUES POUR ELEVE STAGIAIRE

ENTREPRISE (qui accueille le stagiaire) **:** …….. Adresse : ……

Ecole du stagiaire : CAP JONFOSSE **section :** ……

DESCRIPTION DES ACTIVITES (poste de travail) : ……..……...
Tâches : ……..……

O Absence de risques

O Présence de risques : Remplir les items ci-dessous. Pour quels risques la surveillance médicale est-elle nécessaire ?

- O Personne occupée à une fonction de sécurité
- O Personne occupée à une fonction de vigilance
- O Contacts denrées alimentaires (horeca, boucherie, boulangerie, etc.)
- O Manutention de charges lourdes

O Risques de maladies professionnelles : Le stagiaire est-il exposé à des risques de maladies professionnelles ?

1. **Agents chimiques** **O Oui** Lesquels ?
   Quels produits chimiques sont utilisés à ce poste de travail (ex : acétone, benzène, etc.) ? ……

2. **Agents biologiques, maladies contagieuses :** **O Oui** Lesquels ?
   O BK (tuberculose) O Tétanos
   O Hépatite O Autres : ……..

3. **Agents physiques :** **O Oui** Lesquels ?
   O Bruit de plus de 85 dBa
   O U.V. (soudeur) O Air comprimé
   O Vibrations mécaniques O Chaleur industrielle O Autres : ……

4. **Affection de la peau :** **O Oui** Lesquels ?
   O Détergents (cuisine, nettoyage) O Agents chimiques
   O Ciments (maçonnerie) O Suie, goudron, bitume, huiles minérales
   O Colorants synthétiques (coiffeurs, esthétique) O Laine de verre
   O Métaux d'orfèvrerie O Autres : ……

5. **Affections pulmonaires :** **O Oui** Lesquels ?
   O Poussières O Poussières de fer
   O Poussières de silicates O Produits chimiques
   O Poussières métalliques, lesquelles ? O Autres : ……
   ……..

QUELLES SONT LES MESURES DE PREVENTION A APPLIQUER ?
……..
Vaccinations/tests : tétanos – tuberculose – hépatite B – autres : ……

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS QUE LE STAGIAIRE DOIT RESPECTER CONCERNANT LES RISQUES INHERENTS AU POSTE OU A L'ACTIVITE ?
……..

QUELS SONT LES VETEMENTS DE TRAVAIL/EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ?
O Salopette/pantalon/veste/autres : …… O Protection respiratoire (type) : ……
O Chaussures de sécurité (type) : …….. O Coquilles/bouchons d'oreilles (type) : ……
O Gants (type) : …… O Casque/coiffe (type) : ……..
O Equipement spécifique : …… O Ecran/lunettes (type) : ……..

Pour l'entreprise Date :

CACHET : Signature et nom de l'employeur ou de son délégué :

INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/223.67.17 ou 04/221.34.70 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : http://www.ifcjonfosse.be

Grille d'évaluation du maître de didactique (orientation enseignant)

Avant le stage dans les écoles, se présenter à la direction de l'établissement.

Cher Professeur,

Nous vous remercions de bien vouloir remplir la grille d'évaluation.

Nous vous prions d'agréer nos remerciements pour votre précieuse collaboration et nos salutations distinguées.

Pour la Direction,

Etablissement de stage : ……..
Adresse : ……..
Maître de stage : ……Tél : ……...
Nom du stagiaire : ……

Critères d'évaluation

A Compétence acquise : degré de maîtrise : S, B, TB ou E
VA Compétence en voie d'acquisition. Quelques lacunes sont à combler.
NA Compétence non acquise. Des lacunes profondes nécessitent une remédiation approfondie.

ANNEXES : Rue de Waroux 12, 4000 Liège, tél. : 04/226.30.23 - Hôtellerie : Hors-Château 5-13, 4000 Liège, tél. : 04/223.22.25

			A			
			Degrés de maîtrise			
Compétences à maîtriser (être capable de)	NA	VA	S	B	TB	E
Avant la prestation, présenter au maître de stage une préparation de l'activité didactique qui comporte :						
- un objectif opérationnel ;						
- une situation de départ fonctionnelle ;						
- les étapes et méthodes didactiques;						
- le contenu matière, y compris les synthèses et conclusions ;						
- des exercices d'application et d'évaluation.						
Animer des activités didactiques :						
- maîtrise du langage oral et écrit ;						
- contenu exact ;						
- contenu adapté (au programme, au projet pédagogique de l'école, aux étudiants) ;						
- situation de départ fonctionnelle et motivante ;						
- démarches méthodologiques adaptées judicieusement et réfléchies :						
• structure des exposés ;						
• précision des questions et de l'exploitation des réponses ;						
• efficacité des démonstrations ;						
• utilisation des méthodes actives : auto-formation, groupes de travail, solution de problèmes, projet,…						
- clarté des consignes, de la gestion du travail des apprenants ;						
- qualité des supports (outils) didactiques;						
- qualité des synthèses ;						
- qualité formative de l'évaluation des élèves.						
Dans le cadre de son auto-évaluation formative, le stagiaire recherche-t-il des points d'amélioration, énonce-t-il des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.						
Participer à la vie de l'institution.						
Respecter les règles élémentaires de savoir-vivre : présentation correcte, ponctualité, convivialité.						
Faire preuve d'ouverture, de disponibilité, de respect vis-à-vis des élèves.						
Réagir de manière adéquate à une situation de conflit.						
Gérer le groupe classe de manière dynamique et dans le respect de la démocratie.						
Etre une personne ressource ; favoriser le co-apprentissage enseignant-enseigné.						

A :	**Compétence acquise.- Degrés de maîtrise : S – B – TB – E**
VA :	**Compétence en voie d'acquisition. Quelques lacunes sont à combler. Elles nécessitent des exercices de remédiation.**
NA :	**Compétence non acquise. Des lacunes profondes et nombreuses nécessitent un travail de remédiation approfondi.**

Commentaire :

Signature

INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/223.67.17 ou 04/221.34.70 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : http://www.ifcjonfosse.be

Rapport de didactique - enseignant

Chère Collègue, Cher Collègue,

Nous vous remercions de bien vouloir accueillir un étudiant de l'Institut de Formation continuée dans votre classe. Afin de faciliter notre évaluation, auriez-vous l'amabilité de répondre au questionnaire suivant pour la globalité de son stage.

Nom du stagiaire :

Nom du maître du stage :

Section :

Etablissement :

1. **Que pensez-vous du travail consacré à la préparation écrite des activités ? (exactitude et maîtrise des contenus)**

2. **Des situations de départ motivantes ont-elles été prévues ? Se sont-elles avérées efficaces ?**

3. **Quelles sont les principales qualités et les principaux défauts de la démarche méthodologique adoptées par l'étudiant ?**

4. **L'étudiant fait-il preuve de bonnes capacités relationnelles dans son contact avec les professeurs et les élèves ?**

ANNEXES : Rue de Waroux 12, 4000 Liège, tél. : 04/226.30.23 - Hôtellerie : Hors-Château 5-13, 4000 Liège, tél. : 04/223.22.25

5. **L'étudiant est-il soucieux d'évaluer la maîtrise des apprentissages (avec efficacité) ? Apporte-t-il des remèdes face aux difficultés rencontrées par ses élèves ?**

6. **Le matériel didactique est-il prévu et utilisé de manière pertinente ?**

7. **L'étudiant a-t-il tenu compte de vos remarques et l'évolution s'est-elle avérée positive pendant la durée du stage ?**

8. **Pensez-vous que cet étudiant présente les qualités nécessaires à l'exercice de la profession ?**

9. **Quels sont les principaux conseils que vous donneriez à cet étudiant ?**

10. **Remarques et observations diverses :**

Nombre d'heures prestées : x 50 minutes

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Maître de stage Le Professeur de pédagogie